DÉPARTEMENT DE LA COTE-D'OR

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION DE DIJON

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
du 23 Juin 1968



Frédéric LESCURE
Conseiller Général

CANDIDATS
CENTRE - P. D. M.

UN HOMME LIBRE
S'ADRESSE A DES HOMMES LIBRES



Régis BERLAND
Avocat à la Cour - Suppléant

La France n'est le monopole de personne. La France c'est un pays de personnes et non de robots. **NON** à une France divisée en deux blocs hostiles. La moitié plus un, de quelque coté qu'elle soit, n'a pas le droit d'imposer sa volonté à la moitié moins un.

IL FAUT UN CENTRE, Parti d'union, de reconciliation, de dialogue.

IL FAUT UN CENTRE PUISSANT pour éviter l'affrontement terrible de deux blocs ennemis.

Le **CENTRE** est au cœur du drame de la France. Le cœur ne doit pas cesser de battre et de se battre pour nourrir le corps tout entier.

Le **CENTRE** c'est lui qui doit foncer et se battre pour :

- **UNIR LES FRANÇAIS**
- **CONSTRUIRE L'EUROPE**
- **ASSURER LE PLEIN EMPLOI**
- **UN FOYER MODERNE A TOUS**

Pour enthousiasmer la jeunesse et le monde ouvrier qui veulent participer en personnes à part entière, à la construction d'un nouveau monde.

Pour que les petits, les sans grades, les sans voix ne soient pas oubliés.

VOTEZ Frédéric LESCURE
Conseiller Général

Suppléant : **Régis BERLAND**
Avocat à la Cour

VOTEZ CENTRE - PROGRÈS ET DÉMOCRATIE MODERNE

IMP. F. MASSEBEUF - DIJON